Procès-verbaux des séances du Comité international de la Croix-Rouge (1863-1914) [éd. p. Jean-François Pitteloud et al.]

Autor(en): **Ackermann, Bruno**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **51 (2001)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

tionsstrategie in die preussisch-kleindeutsche Reichsgründung instrumentalisieren liess, oder eine thüringische Variante, die endlich dazu diente, die staatliche Vereinigung Thüringens vorzubereiten; konkret untersucht werden Vereine in Oberfranken, Bamberg, Thüringen, Schleswig-Holstein, der Mark Brandenburg und des Bergischen Landes. Als Quintessenz können zwar einzelne strukturelle Gemeinsamkeiten festgestellt werden, eine generelle (politische) Funktionsbestimmung zeigt sich aber nicht. Einzelne Entwicklungen regionaler Geschichtsbildung verfolgen integrative, modernisierende Ziele («liberal-progressiv», als «historiographisches Argumentationsmittel bürgerlicher Emanzipationsbestrebungen», S. 341), andere beinhalten Elemente mit konservativer Stossrichtung durch «antimodernistische Traditionsbildung». – Eine äusserst sorgfältige Arbeit, die Ideen- und Begriffsgeschichte mit klassischer politischer und Sozialgeschichte zu verbinden weiss. *Sebastian Brändli, Zürich*

Procès-verbaux des séances du Comité international de la Croix-Rouge (1863–1914). Edités par Jean-François Pitteloud, avec la collaboration de Caroline Barnes et de Françoise Dubosson, Genève, Société Henri Dunant, Comité international de la Croix-Rouge, 1999, 857 p.

Un travail éditorial aussi imposant et utile soit-il pour la connaissance historique éclaire-t-il pour autant, et de manière nouvelle, l'approche institutionnelle de la Croix-Rouge?

Les études sur l'histoire du CICR ne manquent pas: celle de Pierre Boissier, classique, ancienne mais très complète, *De Solferino à Tsouhima. Histoire du Comité international de la Croix-Rouge* (1963), la grande thèse de François Bugnion, *Le Comité international de la Croix-Rouge et la protection des victimes de la guerre* (1994), le monumental ouvrage de Caroline Moorehead, *Dunant's Dream, War, Switzerland and the History of the Red Cross* (1998), ou encore la récente synthèse claire et précise de Véronique Harouel, *Histoire de la Croix-Rouge* (1999), sans compter les centaines de contributions touchant à l'un ou l'autre aspect du CICR. Il reste que la question demeure. Quel intérêt donc à cet épais volume, fruit d'un patient décryptage des archives du CICR?

Disons-le d'emblée: rien de plus précieux pour l'historien, comme pour un large public, que d'accéder à des sources de première main, à savoir les six registres complets du Comité international de la Croix-Rouge tenus entre le 17 février 1863 et le 28 août 1914, pour comprendre d'un peu plus près les rouages et le fonctionnement du CICR, les débats et les réflexions qui, à l'intérieur de l'institution, ont animé nombre de séances. Les délibérations du CICR sont en effet une source fondamentale de l'histoire des conflits et des relations internationales, ou encore de l'histoire de la Suisse. Mais rien n'est plus problématique aussi, que pareils documents, même s'ils sont indiscutables, et dont nous savons par avance – c'est leur nature même, la loi du genre – qu'ils ne dévoilent que partiellement, à première vue du moins, la teneur réelle et complète des points abordés lors desdites séances. Du talent rédactionnel et de l'esprit de synthèse des mémorialistes successifs (les Henri Dunant, Gustave Moynier, Louis Appia, Louis Micheli, Gustave Ador et d'autres) qui transcrivent les discussions et les décisions, de leur statut personnel ou de leur crédibilité au sein de l'institution, dépendent également la qualité ou la quantité des informations consignées dans les procès-verbaux. Tous les éléments de débats ont-ils été reportés? Rien n'est moins sûr et des zones d'ombre sans doute demeurent. Les éditeurs signalent au passage l'absence de procès-verbaux des séances

entre mars 1864 et septembre 1867, pour des raisons qui demeurent encore obscures. Tout, dans ce volume, n'est pas pertinent pour l'histoire du CICR. A lire ces procès-verbaux, l'on passe parfois de l'incongru et de l'insignifiant – «l'encadrement du portrait du général Dufour a coûté 85 francs» – au détail capital, à l'information qui éclaire des enjeux politiques diplomatiques majeurs de l'époque; certains documents annexés à tel ou tel procès-verbal, par exemple l'exposé des motifs du projet de révision de la Convention de Genève ainsi que la nouvelle rédaction de la Convention, proposée par le Comité international de février 1875, sont des documents d'un très grand intérêt. Même si le contenu des procès-verbaux paraît inégal, l'ensemble cependant dévoile la dimension humaine et la vie institutionnelle du CICR, la fréquence des réunions, le travail quotidien de ses membres tout occupés à régler les questions les plus simples autant qu'à démêler les problèmes les plus difficiles. A l'historien – le lecteur non avisé n'y parviendrait que difficilement – d'expliquer et d'éclairer alors, et c'est un immense chantier, l'intérêt ou l'insignifiance de tel ou tel procès-verbal, de confronter ceux-ci à la réalité des événements, d'en extraire les enjeux, d'en décrire les impasses ou les conséquences sur les événements en cours. Le choix des éditeurs de réduire les annotations scientifiques à une portion congrue (une quarantaine pour l'ensemble du volume) apparaît ici comme une lacune, comblée toutefois par l'effort de transcription très précise des textes, complétés par de rares variantes (mots et expressions d'un premier jet, biffés ou raturés) à partir de manuscrits autographes difficiles à déchiffrer, et par l'établissement de multiples index (ouvrages cités, lieux), ainsi que par d'abondantes notices biographiques qui identifient la plupart des personnes citées, de repères chronologiques et d'une liste des membres, autant d'informations qui s'avèrent d'une grande utilité pour l'historien et le chercheur. Quelques indications sur la structure et l'organisation du CICR, sur les différentes commissions, voire les règles de fonctionnement, auraient pu enrichir ces ajouts déjà considérables.

Premier ouvrage d'une nouvelle collection de documents dont l'ambition est de mettre à disposition du public les nombreuses sources manuscrites ou imprimées du CICR, les volumes à venir – publications des pionniers de la Croix-Rouge, éditions critiques de leurs œuvres, correspondances diverses – offriront sans doute des documents stimulants pour écrire, sinon pour interpréter l'histoire de cette grande institution humanitaire. *Bruno Ackermann, St-Légier*

Serge Klarsfeld avec la collaboration de Jean Levy: **Recueil de documents des archives du Comité international de la Croix-Rouge sur le sort des juifs de France, internés et déportés 1939–1945.** The Beate Klarsfeld Foundation, Paris, 1999, 2 vol., 1014 p.

Ces dernières années, l'attitude et les activités du Comité international de la Croix-Rouge au cours de la Seconde Guerre mondiale ont fait l'objet d'approches critiques et de jugements sévères. Accusée d'attentisme et de prudence excessive, repliée sur des positions strictement juridiques et limitée au cadre étroit des règles exposées dans les conventions internationales, le CICR a donné de lui-même une image de rigidité. Depuis que l'institution «genevoise» a ouvert ses archives, paraissent périodiquement des documents essentiels, inaccessibles jusqu'ici à un large public, et susceptibles de nourrir mieux une réflexion fondée sur des faits. L'opinion souvent répandue de l'impuissance du CICR à sauver les Juifs, ou du moins d'intervenir efficacement afin d'atténuer les souffrances endurées dans les